

Le gouvernement s'attaque aux vacances des fonctionnaires

Le ministre de la Fonction publique Steven Vandeput (N-VA) souhaite freiner la prolifération des systèmes de congés et mettre fin aux excès.

PIETER BLOMME

L'accord estival comprend une série de mesures concernant les fonctionnaires. L'une d'entre elles prévoit la disparition des nominations à vie, les contractuels devenant la norme. Le gouvernement souhaite également autoriser le travail intérimaire dans la fonction publique fédérale et moderniser le statut de fonctionnaire.

Le contenu de cette modernisation est désormais clair. D'après des personnes proches du dossier, le gouvernement souhaite modifier les congés des fonctionnaires et mettre un frein à la prolifération des différents systèmes. Les fonctionnaires ont droit à 26 jours de vacances, auxquels s'ajoutent d'autres congés. Dans certaines administrations, les chefs de service peuvent accorder des «dispenses de service». Dans d'autres, les fonctionnaires ont droit à des journées de récupération (de 9 à 18 jours) en compensation pour les heures supplémentaires prestées. D'autres congés viennent s'y ajouter, car les fonctionnaires peuvent prendre en compte les retards des transports publics. Dans certains départements, ces compensations se montent à une minute par quart d'heure ouvré, ce qui revient

à 18 jours de congé supplémentaires par an.

Vers un système unique

Le gouvernement veut mettre fin à la prolifération de ces systèmes de congés et évoluer vers un système unique. Cette harmonisation

devrait davantage encourager les fonctionnaires à changer de service. Aujourd'hui, certaines administrations ont du mal à attirer du personnel parce que leur système de congés est moins généreux.

Une des pistes suivies actuellement prévoit de fixer le nombre de jours de congé à 35 et de mettre fin au système de récupération et autres compensations. Avec cette mesure, le gouvernement fédéral s'alignerait sur la Flandre, où tous les fonctionnaires ont droit à 35 jours de congé. Certains fonctionnaires fédéraux verraient leur nombre de jours de congé diminuer.

Une des pistes prévoit de fixer le nombre de jours de congé à 35 et de mettre fin au système de récupération.

Le cabinet restreint a récemment mandaté le ministre de la Fonction publique, Steven Vandeput (N-VA), pour qu'il creuse da-

vantage cette piste.

Il est également envisagé de supprimer un jour de congé légal. Actuellement, les fonctionnaires fédéraux bénéficient de trois jours de congé légaux en plus des 10 jours officiels (2 et 15 novembre, et 26 décembre). Le gouvernement

songe également à limiter le nombre de «ponts». Ceux-ci sont décidés chaque année par le ministre de la Fonction publique. L'an dernier, on en comptait deux (26 mai et 3 novembre), mais il arrive très souvent que les fonctionnaires bénéficient de quatre «ponts» par an.